



***Baromètre Trimestriel du Tourisme  
Quatrième trimestre 2018***



## TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques .....	iii
Liste des tableaux .....	iii
Liste des sigles et abréviations.....	iv
Mot de Monsieur le Ministre .....	v
Avant-propos .....	vi
I. Tendances de l'activité touristique au quatrième trimestre 2018 .....	1
I. 1. Activité hôtelière.....	1
I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités .....	1
I.1.2. Motifs de séjours dans les ETH .....	3
I.2. Activité de voyages .....	3
I.2.1. Billetterie .....	3
I.2.2. Circuits touristiques .....	3
II. Opinions des professionnels .....	4
II. 1. Au quatrième trimestre 2018 .....	4
II.1.1. Opinions des hôteliers .....	4
II.1.2. Opinions des promoteurs d'agences de voyages.....	5
II. 2. Perspectives au premier trimestre 2019.....	6
II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie .....	6
II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages .....	7
III. Informations : le tourisme d'affaires.....	8
IV. Zoom sur le SIAO 2018.....	9
V. Tourisme infos veille .....	10
V. 1. Evènements du quatrième trimestre 2018.....	10
V. 2. Evènements du deuxième trimestre 2019.....	11

## Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim.4_2018 -----	1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.4_2018 -----	2
Graphique III : Glissement annuel : Trim.4_2018/Trim.4_2017 -----	2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.4_2018-----	3
Graphique V : Avis des professionnels de l’hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.4_2018 -----	4
Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim.4_2018 -----	5
Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.4_2018 -----	5
Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim.4_ 2018-----	5
Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l’évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim.4_2018-----	6
Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim.1_2019 -----	6
Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l’évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.1_2019 -----	7
Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.1_2019-----	7
Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l’évolution probable du climat des affaires au Trim.1_2019-----	7
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l’évolution probable du chiffre d’affaires au Trim.1_2019 -----	8

## Liste des tableaux

Tableau 1 : TO et TF mensuels des ETH au Trim.4_2018 -----	2
Tableau 2 : Evolution des flux physiques des éditions du SIAO-----	10

## Liste des sigles et abréviations

<b>0*</b>	Catégorie utilitaire
<b>AVT</b>	Agence de voyages et de tourisme
<b>BTT</b>	Baromètre trimestriel du tourisme
<b>Cat.</b>	Catégorie
<b>CAMES</b>	Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur
<b>CILSS</b>	Comité inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>ETH</b>	Etablissement touristique d'hébergement
<b>FIRHO</b>	Festival international du Rire et de l'Humour de Ouagadougou
<b>FESPACO</b>	Festival panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou
<b>JNP</b>	Journée nationale du Paysan
<b>MCAT</b>	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
<b>NAK</b>	Nuits atypiques de Koudougou
<b>OBSTOUR</b>	Observatoire national du Tourisme
<b>SIAO</b>	Salon international de l'Artisanat de Ouagadougou
<b>SITA</b>	Salon international du Textile africain
<b>SIERO</b>	Salon international de l'Environnement et des Energies renouvelables de Ouagadougou
<b>TF</b>	Taux de fréquentation
<b>TO</b>	Taux d'occupation
<b>Trim.</b>	Trimestre
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>VITRHO</b>	Vitrine internationale du Tourisme, de la Restauration et de l'Hôtellerie de Ouagadougou

## **Mot de Monsieur le Ministre**

Les données statistiques jouent un rôle très important dans l'identification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques.

Dans mon département, la structure en charge de la production des statistiques touristiques est l'Observatoire national du tourisme (OBSTOUR). Il s'occupe entre autres de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des informations statistiques sur le secteur du tourisme. Il est chargé aussi de la mise en place du Compte Satellite du Tourisme au Burkina Faso.

L'Administration publique, les collectivités territoriales, les entreprises, les médias, les bureaux d'études, les chercheurs, les enseignants et les étudiants sont les principaux destinataires de ces informations. Celles-ci leur permettent d'enrichir leurs connaissances sur le secteur du tourisme, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions avisées.

Face à l'exigence des utilisateurs sur la diversité et la qualité des statistiques, l'OBSTOUR est resté fidèle à son engagement à publier périodiquement les tendances du secteur à travers le baromètre trimestriel du tourisme.

La conjoncture des activités touristiques de notre pays au cours du quatrième trimestre 2018 est analysée dans le présent baromètre trimestriel du tourisme.

Les données statistiques compilées dans ce numéro sont mises à la disposition de tous, aussi bien en version papier que numérique et dans les limites des règles de la confidentialité.

Tout en espérant que ce document vous sera d'un précieux apport dans votre perpétuelle quête d'informations statistiques sur le tourisme, je vous exhorte à en faire un bon usage.

**Abdoul Karim SANGO**  
*Officier de l'ordre national*

## **Avant-propos**

L'Observatoire national du tourisme a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public la vingt-quatrième publication du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

Le présent numéro, d'une part donne une analyse de la conjoncture de l'activité touristique au quatrième trimestre 2018 et d'autre part, fait des prévisions sur l'évolution du secteur au trimestre suivant. Par ailleurs, il répertorie les événements culturels, sportifs et touristiques d'envergure nationale et internationale du quatrième trimestre 2018 et du deuxième trimestre 2019 ayant un impact sur l'activité touristique.

L'Observatoire poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu de ce document avec le concours de tous les collaborateurs et intervenants en prenant en compte notamment leurs critiques et suggestions.

Aussi profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution régulière et en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

**Bassirou BALBONE**

*Directeur de l'Observatoire national du tourisme*

# I. Tendances de l'activité touristique au quatrième trimestre 2018

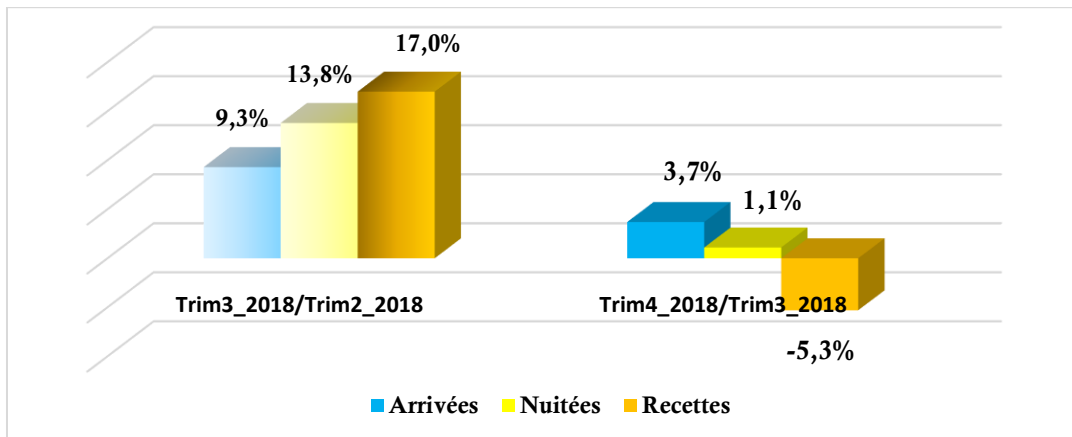
## I. 1. Activité hôtelière

### I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités

Le secteur de l'hôtellerie affiche un bilan mitigé au quatrième trimestre 2018. Si les arrivées et les nuitées enregistrent des hausses, les recettes quant à elles connaissent une baisse de l'ordre de 5,3% par rapport au troisième trimestre 2018.

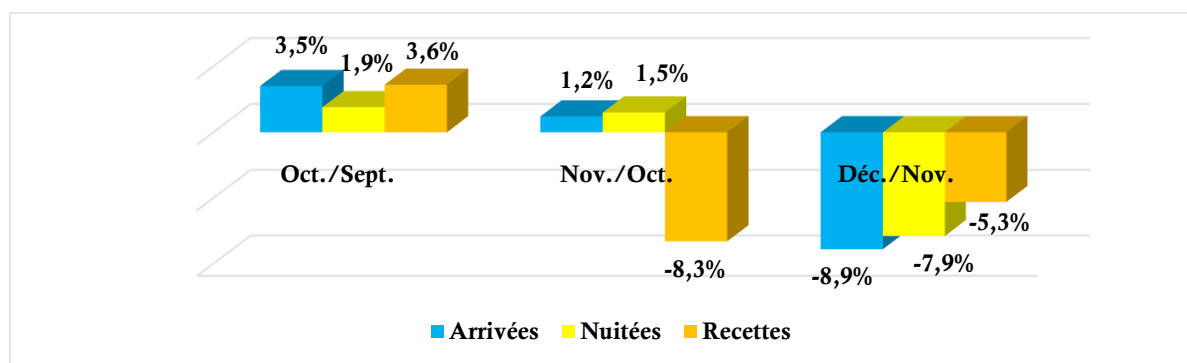
Cette tendance des recettes a beaucoup été influencée par le recul des performances des ETH haut de gamme (4 et 5 étoiles). Ces derniers, lourdement pénalisés par les mauvais résultats du tourisme récepteur au mois de décembre (baisse des nuitées de 18,1%), ont enregistré une baisse globale de leurs recettes de 23,4% sur l'ensemble du trimestre par rapport au troisième trimestre 2018.

**Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim.4\_2018**



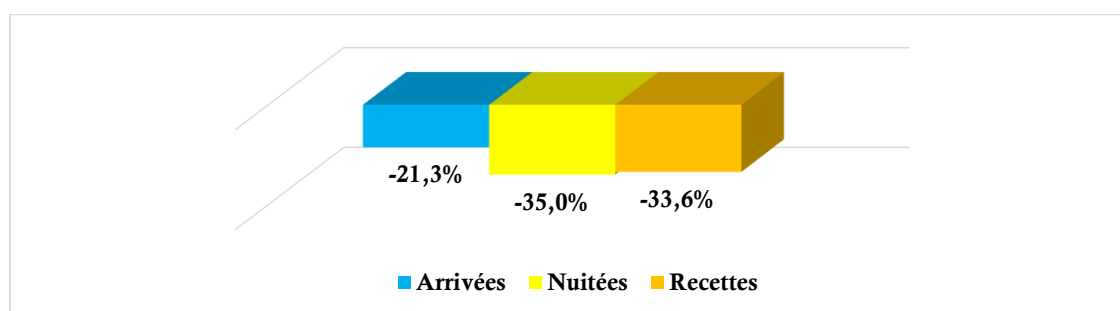
En variations mensuelles, les ETH enregistrent une amélioration de leur performance au mois d'octobre par rapport à celui de septembre. Les grands événements culturels et sportifs (SIAO, Tour du Faso, etc.) ont eu un impact positif sur l'activité hôtelière au mois d'octobre. Au mois de novembre, les arrivées et les nuitées maintiennent leur rythme de croissance tandis que les recettes accusent un recul de 8,3%. Quant au mois de décembre, il s'est révélé très difficile pour l'hôtellerie burkinabè qui a enregistré une baisse de son volume d'activités par rapport au mois de novembre.

## Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.4\_2018



En glissement annuel, l'activité d'hébergement réalise une contre-performance au quatrième trimestre 2018 par rapport au quatrième trimestre 2017. Cette situation pourrait s'expliquer par les remous sociaux et le contexte sécuritaire que connaît notre pays.

## Graphique III : Glissement annuel : Trim.4\_2018/Trim.4\_2017



Au cours de ce trimestre, les taux de fréquentation et d'occupation moyens s'améliorent dans toutes les catégories d'ETH. Les ETH de catégorie 4\* et 5\* demeurent toujours les plus fréquentées avec des taux d'occupation moyen dépassant les 50% au cours des mois d'octobre et de novembre.

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux au cours de la période de l'étude.

**Tableau 1 : TO et TF mensuels des ETH au Trim.4\_2018**

Cat. ETH	Taux de fréquentation moyen (%)			Taux d'occupation moyen (%)		
	Oct.	Nov.	Déc.	Oct.	Nov.	Déc.
0*	26,7	25,3	26,8	34,8	33,0	35,2
1*	25,2	24,4	26,7	35,8	35,0	37,6
2*	27,1	25,4	28,4	34,4	34,9	35,6
3*	27,7	28,2	28,8	41,8	35,6	34,2
4*/5*	42,1	36,8	36,0	50,5	44,9	40,3

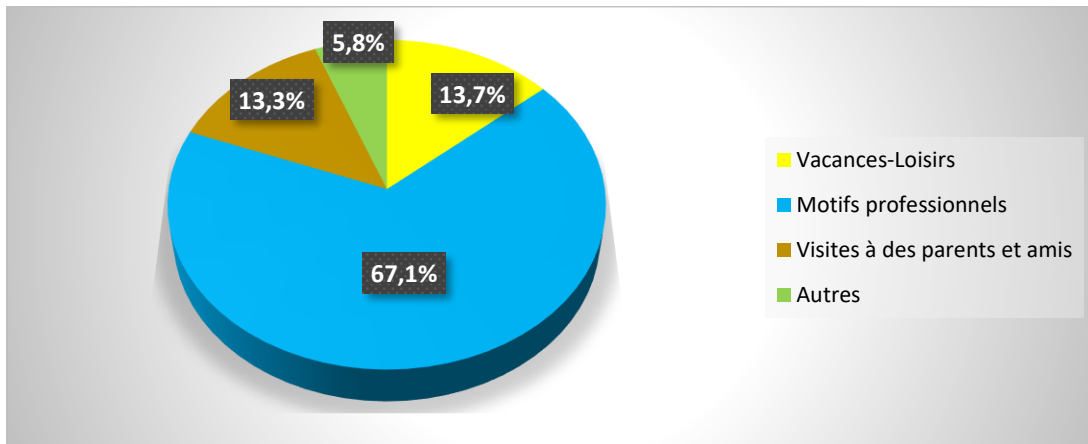
Source : Fiches de statistiques hôtelières, OBSTOUR 2018.



## I.1.2. Motifs de séjours dans les ETH

Les motifs de séjours des touristes dans les ETH sont toujours dominés par le motif “Affaires et motifs professionnels”. Il représente plus des 2/3 des arrivées. Suivent les motifs “Vacances et loisirs” et “Visites à des parents et amis” avec respectivement 13,7% et 13,3% des arrivées globales. Les autres motifs sont à l’origine de près de 6% des arrivées au quatrième trimestre 2018.

**Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.4\_2018**



## I.2. Activité de voyages

L’activité de voyages contrairement à celle d’hébergement, a connu une embellie au quatrième trimestre 2018.

### I.2.1. Billetterie

Au titre de la billetterie, les agences de voyages et de tourisme de l’échantillon (15 AVT) ont émis au total 8 725 billets à destination de tous les continents contre 8 055 billets au trimestre précédent, soit une hausse de 8,3% du nombre de billets émis.

La vente de ces billets a généré un chiffre d’affaires global brut de l’ordre de 4 635, 4 millions de FCFA.

### I.2.2. Circuits touristiques

Au niveau de l’organisation de circuits touristiques, dix-neuf (19) circuits ont été enregistrés au quatrième trimestre 2018 contre dix (10) au troisième trimestre de la même année. Cette activité a généré un chiffre d’affaires de 89,5 millions de FCFA. Ce chiffre est en nette amélioration par rapport au trimestre précédent.



*La porte d'entrée du SIAO*

## II. Opinions des professionnels

### II. 1. Au quatrième trimestre 2018

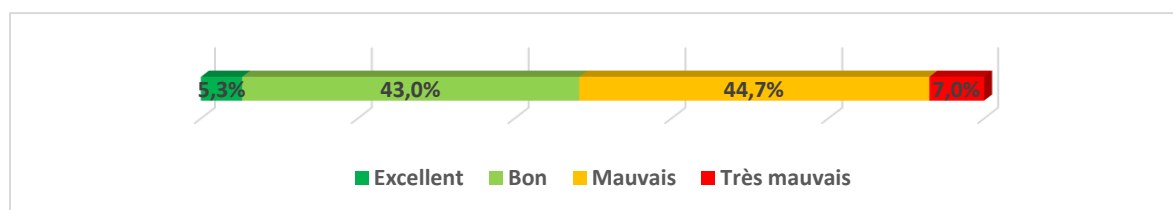
#### II.1.1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion des professionnels de l'hôtellerie vient confirmer le bilan mitigé du climat des affaires au quatrième trimestre 2018.

En effet, un peu plus de la moitié des acteurs interrogés sur l'état du climat des affaires en cette période, ont une appréciation négative de celui-ci. Ils affirment avoir constaté une baisse du volume des activités connexes (location de salles de conférence, piscine, service traiteur, etc.) de leurs établissements au quatrième trimestre.

Cependant, il faut souligner que l'autre moitié affirme avoir tiré son épingle du jeu.

#### **Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.4\_2018**

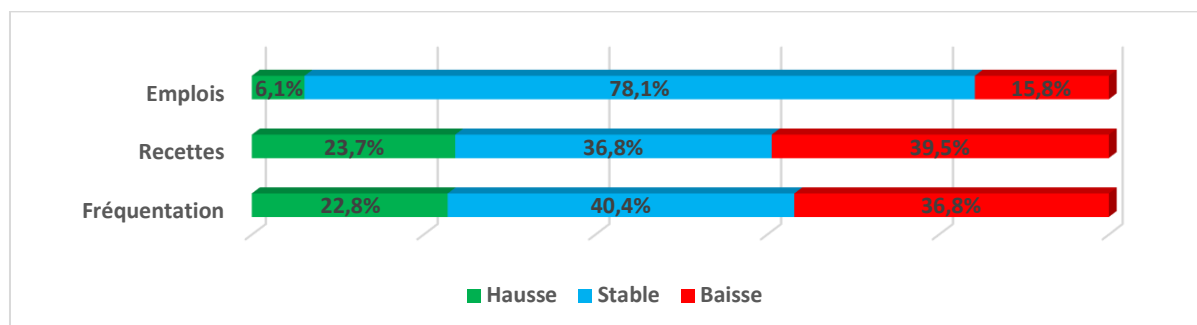


Au niveau de la fréquentation des ETH, 22,8% des hôteliers affirment avoir constaté une hausse des arrivées au sein de leurs établissements contre 36,8% de ceux-ci qui estiment qu'elles sont en baisse.

Concernant les recettes, 23,7% des hôteliers affirment avoir constaté une hausse contre 39,5% qui déclarent avoir constaté une baisse.

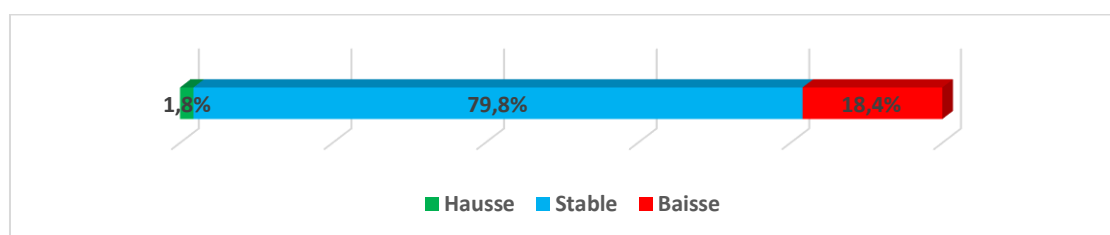
Quant aux emplois, la grande majorité des professionnels sondés ont gardé leur effectif intact. En revanche, 15,8% de ceux-ci ont effectué des suppressions d'emplois.

**Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim.4\_2018**



Relativement aux tarifs pratiqués, la quasi-totalité des professionnels ont gardé leurs tarifs inchangés. Des baisses de tarifs ont néanmoins été opérées par 18,4% de ceux-ci au cours du quatrième trimestre 2018.

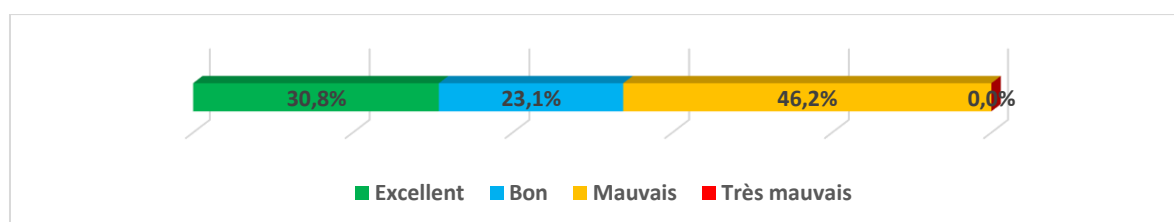
**Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.4\_2018**



## II.1.2. Opinions des promoteurs d'agences de voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, le solde d'opinion est positif. En effet, en cette période, plus de la moitié des professionnels (excellent + bon) sondés affirment avoir évolué dans un climat assez favorable contre 46,2% des professionnels qui affirment le contraire.

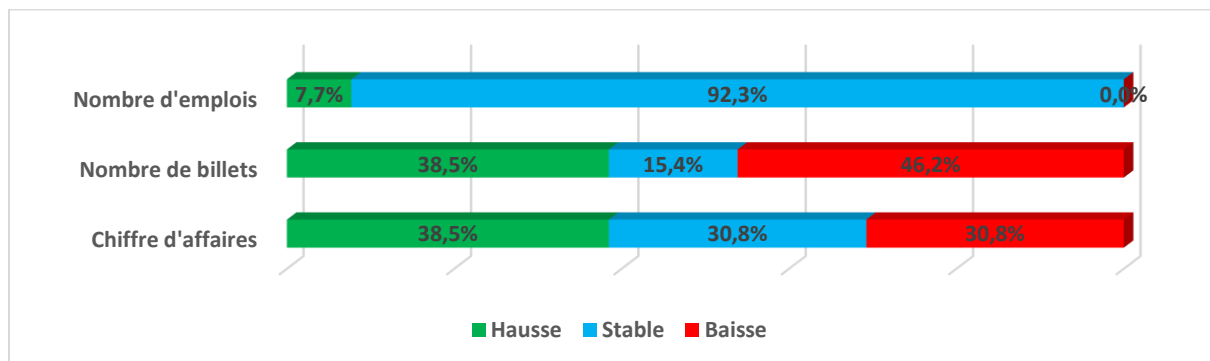
**Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim.4\_2018**



Ce climat assez favorable aux affaires a entraîné une hausse du nombre de billets émis et du chiffre d'affaires chez certains promoteurs. En effet, 38,5% des promoteurs d'AVT ont constaté une hausse du volume de leur chiffre d'affaires.

Au niveau des emplois, il y en a eu de créés chez 7,7% des promoteurs. Le reste des promoteurs sondés ont gardé intact leur effectif.

**Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim.4\_2018**

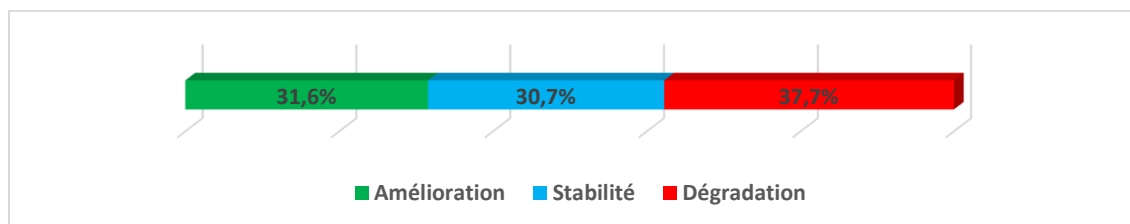


## II. 2. Perspectives au premier trimestre 2019

### II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie

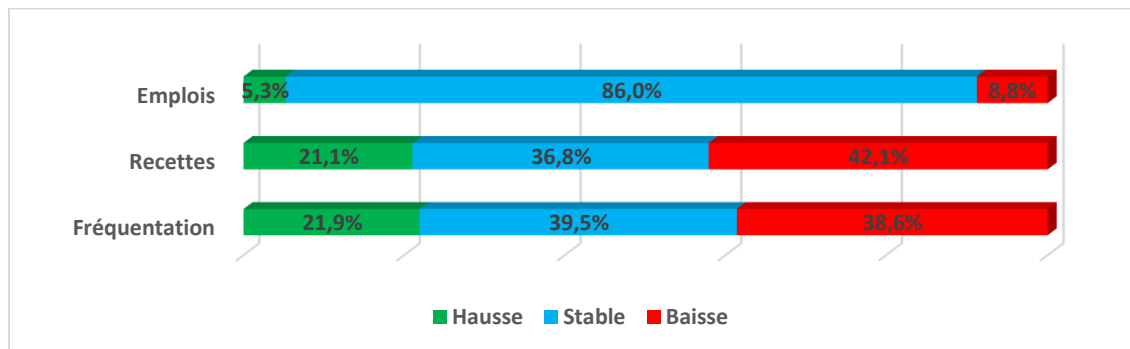
Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au premier trimestre 2019, les avis des professionnels sont très divergents. En effet, 37,7% des hôteliers présagent un climat défavorable aux affaires contre 31,6% qui sont confiants.

**Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim.1\_2019**



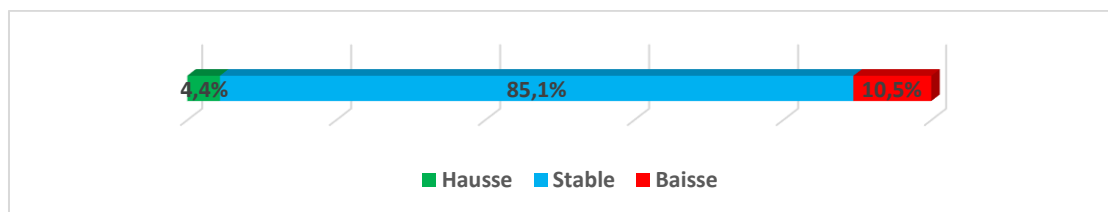
Les prévisions des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance au premier trimestre 2019 sont présentées dans le graphique suivant :

**Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.1\_2019**



Sur le plan tarifaire, seulement une proportion de 10,5% des professionnels envisage opérer des réductions au cours du premier trimestre 2019 en vue d'attirer plus de clientèle.

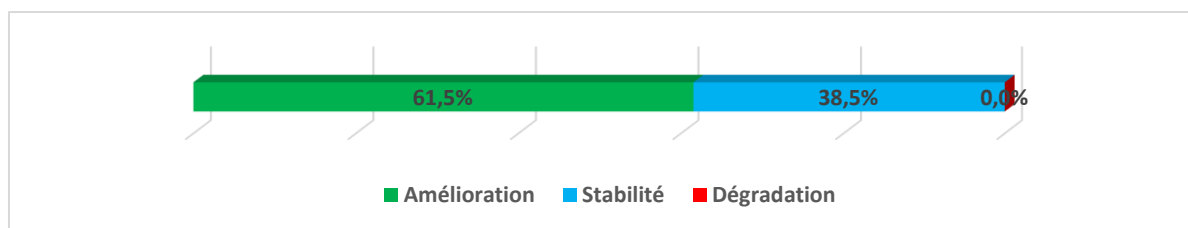
**Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.1\_2019**



## II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

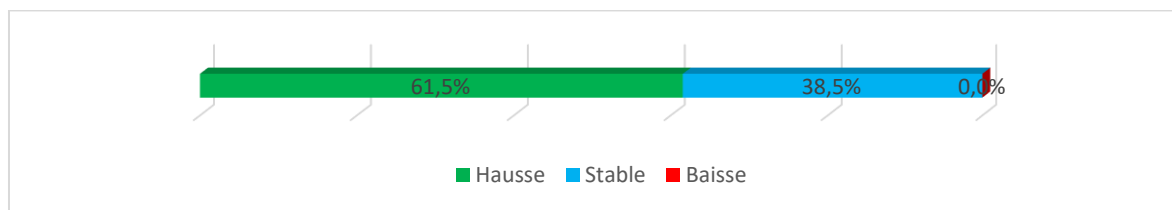
Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, les professionnels sont confiants quant à l'avenir car aucun d'entre eux ne prévoit une dégradation du climat des affaires.

**Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.1\_2019**



Concernant le chiffre d'affaires escompté au premier trimestre 2019, près des 2/3 des professionnels de voyages interrogés s'attendent à une hausse de celui-ci. Le reste s'attend à une stagnation.

## Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.1\_ 2019



Exposition du SIAO

### III. Informations : le tourisme d'affaires

L'organisation mondiale du tourisme (OMT) définit le tourisme comme un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires.

Pendant longtemps, le tourisme d'affaires n'a pas réellement eu une définition officielle ou universelle. On peut cependant le définir comme étant composé des activités et consommations de services liées aux voyages et séjours d'individus dans des lieux situés en dehors de leur environnement géographique habituel, et réalisées pour des raisons d'affaires. Il correspond à des déplacements et séjours collectifs ou individuels.

C'est seulement en 1993 que l'OMT donne une définition plus rigoureuse du tourisme d'affaires : « c'est un tourisme à but professionnel et commercial, mais également politique, économique, scientifique et social ». Dans ce cadre l'OMT parle souvent de « affaires et motifs professionnels ».

On considère généralement que le tourisme d'affaires est composé :

- des voyages d'affaires ;
- de l'activité congrès ;
- des événements d'entreprises (séminaires, conventions, stimulation / incentive, team building, etc.) ;
- de l'activité de foires et salons.

Cette forme de tourisme représenterait environ 20 % des activités touristiques globales. Cependant, au Burkina Faso, ce motif est à l'origine d'environ 2/3 des arrivées. Des atouts majeurs ont favorisé cet état de fait. Ouagadougou la capitale, idéalement située au cœur de l'Afrique de l'ouest, à une moyenne d'une heure et demie de vol des autres capitales de l'espace CEDEAO, constitue un lieu de convergence pour des rencontres internationales. Elle abrite par ailleurs un certain nombre de sièges d'organisations sous-régionales et internationales (Liptako-Gourma, UEMOA, CILSS, CAMES, etc.). La destination « Burkina Faso » doit également son rayonnement international à des manifestations culturelles phares telles que le Festival panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) et le Salon international de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO). Ce sont de grands événements qui ont toujours drainé un monde important, offrant ainsi des moments d'embellie au secteur touristique. A cet effet et grâce au dynamisme du secteur privé, des infrastructures hôtelières adéquates ont été érigées rendant très propice la pratique de ce type de tourisme.

#### **IV. Zoom sur le SIAO 2018**

Le Salon international de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), créé en 1988, est devenu au fil des années le plus grand salon professionnel dans le domaine de l'artisanat sur le continent africain. Il rassemble à chacune de ses éditions des milliers d'artisans et de centaines d'acheteurs professionnels venus du monde entier.

En tant qu'évènement qui draine un flux important de visiteurs résidents et non-résidents, le SIAO impacte l'économie locale à travers la manne touristique qu'il génère. En effet, pendant les éditions du Salon, l'activité touristique connaît un regain. Cela profite aux différentes entreprises touristiques notamment les établissements touristiques d'hébergement, les établissements de restauration, les transporteurs, les entreprises de loisirs. Ceux-ci voient leur chiffre d'affaires s'améliorer.

Cependant, les entrepreneurs touristiques ne sont pas les seuls à bénéficier des retombées touristiques générées par l'évènement. L'Etat et d'autres acteurs économiques (commerçants détaillants, ménages, etc.) profitent aussi des effets de la manifestation.

Malheureusement, aucune étude scientifique n'est menée pour étayer avec des chiffres les effets directs, indirects et induits du SIAO sur l'économie locale voire nationale.

Malgré l'absence d'études statistiques, l'importance du SIAO est marquée par l'intérêt que lui accordent les autorités politiques et les acteurs économiques.

Le tableau suivant expose quelques données sur les flux physiques et financiers enregistrés sur différentes éditions du SIAO.

**Tableau 2 : Evolution des flux physiques des éditions du SIAO**

	2016	2014	2012	2010	2008
<b>Nombre d'exposants</b>	2710		3384	3425	3485
<b>Nombre d'acheteurs professionnels</b>	310		306	300	285
<b>Nombre de journalistes accrédités</b>	744		500	483	585
<b>Nombre de visiteurs</b>	250 000		307 440	302 000	
<b>Nombre de pays participants</b>	32		32	28	36

Source : Site web du SIAO

## V. Tourisme infos veille

### V. 1. Evènements du quatrième trimestre 2018

- ❖ **Du 25 octobre au 04 novembre 2018** : 31<sup>ème</sup> édition du Tour cycliste international du Faso ;
- ❖ **Du 26 octobre au 04 novembre 2018** : 15<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), sous le thème : « Artisanat africain, exigences du marché et développement technologique » ;
- ❖ **Du 28 au 30 novembre 2018** : 5<sup>ème</sup> édition du Salon international du Textile africain (SITA), thème « l'avenir du textile africain » ;
- ❖ **Du 28 novembre au 02 décembre 2018** : 23<sup>ème</sup> édition des Nuits atypiques de Koudougou (NAK), thème : « culture et migrations » ;
- ❖ **Le 11 décembre 2018** : Célébration de la fête du 11 décembre à Manga sous le thème : « Bonne gouvernance et équité sociale pour une nation forte et prospère » ;
- ❖ **Du 26 octobre au 03 novembre 2018** : 10<sup>ème</sup> édition des Récréatras sous le thème « tresser le courage ».



## V. 2. Evènements du deuxième trimestre 2019

- ❖ **Du 29 mars au 03 avril 2019** : 2<sup>ème</sup> édition de la Vitrine internationale du Tourisme, de la Restauration et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (VITRHO), sous le thème : « Quelles stratégies de promotion du tourisme au sein de l'espace UEMOA » ;
- ❖ **Du 04 au 06 avril 2019** : 7<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'Environnement et des Energies renouvelables de Ouagadougou (SIERO), sous le thème : « Politiques et innovations pour une transition énergétique réussie » ;
- ❖ **Du 05 au 07 avril 2019** : Festival international du Rire et de l'Humour de Ouagadougou (FIRHO), thème : « L'humour reflet de Culture d'un peuple » ;
- ❖ **Du 25 au 27 avril 2019** : 21<sup>ème</sup> édition de la Journée nationale du Paysan (JNP), sous le thème : « Défi de la sécurité alimentaire dans un contexte d'insécurité : quelles stratégies d'accompagnement des exploitations agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques » ;
- ❖ **Du 26 avril au 04 mai 2019** : 27<sup>ème</sup> édition du Festival international Jazz à Ouaga, sous le thème : Jazz et musique : facteurs de vivre ensemble.



*Exposition du SIAO*

**Sources du Baromètre** : Sondage ; Bases de données de l'OBSTOUR, Données du SIAO.

**IMPORTANT :**

Selon l'article 22 du décret N°2004 349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du le 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.